



INSTITUT FRANCO-ALLEMAND
SCIENCES HISTORIQUES & SOCIALES
GESCHICHTS- & SOZIALWISSENSCHAFTEN



**Institut franco-allemand de sciences historiques et sociales (IFRA-SHS) /
Institut français Frankfurt**

Appel à candidatures

**3 bourses doctorales ou post-doctorales pour un séjour de recherche en
Allemagne de quatre à six semaines entre novembre 2022 et janvier 2023**

Date limite de dépôt des candidatures : 31 octobre 2022

L'Institut franco-allemand de sciences historiques et sociales (IFRA-SHS) / Institut français Frankfurt propose des bourses destinées à couvrir de manière forfaitaire un séjour de recherche d'une durée de quatre à six semaines en Allemagne, pendant l'hiver, du mois de novembre 2022 au mois de janvier 2023.

Comme pour les bourses habituellement accordées par l'IFRA-SHS, le lieu de résidence ne doit pas obligatoirement être Francfort-sur-le-Main. Les bourses peuvent être demandées par tout(e) doctorant(e) ou jeune postdoctorant(e) engagé(e) dans une recherche en sciences humaines portant sur l'histoire et la civilisation des pays germaniques du Moyen Âge au XXe siècle, ou sur des sujets relevant d'autres disciplines des sciences sociales, dont la dimension franco-allemande constitue un élément important et une réelle plus-value scientifique.

La sélection des candidat(e)s se fera sur dossier. Le dossier de candidature devra comprendre :

- une lettre de demande adressée au directeur de l'IFRA-SHS,
- un bref CV mentionnant éventuellement les publications scientifiques,
- une fiche de demande de bourse de l'IFRA-SHS (à télécharger à partir de l'adresse https://ifra-francfort.fr/sites/default/files/2022-03/formulaire_bourses_courte_moyenne_dur%C3%A9e_2021_0.pdf),
- un descriptif de la recherche (3 pages maximum) en cours et un programme détaillé de travail (2 pages maximum) avec indication des archives etc. à consulter,
- une attestation de la directrice ou du directeur de recherche pour les doctorant(e)s,
- une copie recto/verso de la carte d'identité ou du passeport,
- un RIB.

L'expertise et l'attribution des bourses seront réalisées par la direction de l'IFRA. Après sélection et accord, le montant de la bourse sera versé sur un compte bancaire dont les coordonnées auront été fournies par la ou la candidat(e). Le montant de la bourse ne sera accordé qu'une fois la ou le candidat(e) réellement arrivé(e) sur place (attestation faisant foi).

Après son séjour, chaque boursière ou boursier devra adresser un rapport d'activités.

Les dossiers de candidature devront être adressés

**en un seul fichier PDF et
avant le 31 octobre 2022**

à

Institut franco-allemand de sciences historiques et sociales IFRA-SHS
Falk Bretschneider, Directeur
Goethe Universität,
Theodor-W.-Adorno-Platz 1, PF-PA20
D - 60629 Frankfurt am Main

et transférés **uniquement par e-mail** : ifra@institutfrancais.de

L'IFRA propose en outre, de manière permanente, un programme de bourses de courte durée qui s'adresse à un public large, des étudiantes et étudiants en Master jusqu'aux chercheuses et chercheurs confirmés. Pour davantage d'informations, merci de consulter la page <https://ifra-francfort.fr/fr/list/stipendien-des-ifha>.